CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E50269** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : ETABLISSEMENTS TORTO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/01/2024

Capital : 38 112

43 AVENUE ALFRED BORRIGLIONE
06100 NICE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE

Siret : 307 502 427 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 1422862

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001468765

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001468765

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 93 84 90 77 **Fax :** 04 92 09 00 66

Portable : 06 23 40 91 66

Responsabilité légale :
TORTO JEROME PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : torto@torto-ets.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 984 637 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	12	23/07/2024
9112	Agencement (Technicité confirmée)	12	23/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/09/2026 12:18

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025